

Ce mardi 22 novembre s'est tenu à Amiens et en visio le dernier CTL de la DiSI Nord. 13 points à l'ordre du jour, dont beaucoup déjà traités lors du dernier CHSCTS (au C/R duquel nous vous renvoyons).

Avant l'ouverture du CTL, le président a rappelé le terrible événement qui a frappé hier la DDFiP62 : la mort d'un de nos collègues, assassiné lors d'une opération de vérification chez un contribuable.

Rapport d'activité 2021

Ce document présente synthétiquement l'activité de la direction (emplois, temps partiel, promotions/mutations, recrutement, moyens, activité des services – document disponible sur l'intranet de la DiSI), certains points ont fait l'objet d'un focus :

AT part, des tensions ont été relevées sur les plateaux d'AMIENS et ROUEN liées au départ de « sachants », ce qui modifie les pratiques en matière d'assistance purement métier. La direction indique prendre des dispositions pour palier la situation (visio mensuelle avec les superviseurs, montée en puissance des N2 FIDJI et MAJIC – agents de la cellule qualité rôle d'Amiens, immersion des assistants dans les services départementaux, actions de formation pour les nouveaux assistants).

Concernant les **agents de prévention de proximité**, Solidaires a indiqué qu'il n'y en avait pas à Caen. Il a été répondu que celle en poste à Rouen, a également l'ESI de Caen dans ses attributions. Peut-être faudrait-il une présence plus marquée ? Un·e agent·e devrait être formé·e pour remplacer celle partant prochainement à la retraite à Amiens.

Sur le sujet de **l'attractivité**, Solidaires a proposé que la DiSI, en plus d'être présente auprès des étudiants dans différents salons, se rapproche également des AFPA et pourquoi pas de Pôle Emploi pour toucher un autre public.

Le Grand Remue-Méninge

La lecture du document de synthèse de cet exercice montre indéniablement une mobilisation des A+. Que va t-il sortir de cet exercice ? Des propositions qui pourraient alimenter le prochain COM (contrat d'objectifs et de moyens) ou d'autres qui pourront être mises en place localement.

Mise en place du réseau de transformation numérique

Une des missions de la DTNum est d'accompagner les agents dans l'utilisation des nouveaux outils, dans l'utilisation des données. Des ateliers locaux pourront être mis en place en anticipant les besoins des agents.

Les organisations syndicales regrettent que depuis la mise en place des DiSI, les agents ne reçoivent plus la formation bureautique délivrées par exemple par les agents des CID.

Actualité des missions

De nombreuses missions arrivent à la DiSI (ACAP, SmartPush, ECP-Analyse sémantique, ECP-ChatBot, SIRHIUS NAT, NOVA, SIGMa, Bambou, E-Enregistrement, PEGASE DVNI, ICM, MesAP) , mais sans les emplois. Par ailleurs, les agents assurant le pilotage ne bénéficient pas des primes de Centrale...

La direction nous précise qu'il n'y a pas de départ de mission et que, lorsque nécessaire, il sera fait appel à des contractuels. **Cela devient un leitmotiv !!**

Plan d'activité de l'assistance

Comme à chaque présentation, il faut remarquer l'absence de prise en compte des activités liées au PIGP qui occupent pourtant de nombreux acteurs de l'assistance. Cette mission doit être reprise par les ESI de Metz et Limoges sous le pilotage de la DiSI Grand-Est mais pour le moment sans calendrier.

Réorganisations dans les ESI (cf CHSCTS)

Formation professionnelle

Point sur PacNum : 287 agents ont réalisés les 3 parcours sur la plateforme Pix, seulement 12 agents, sur les 389 ayant transmis leurs résultats, ont demandé des formations. C'est bien peu. Une relance par la FormPro sera réalisée.

L'exercice pouvait être plaisant, bien que chronophage, mais pour quelle finalité ? Pour le moment pas de bilan national.

Présentation de Sém@for : nouvel outil de gestion de la formation professionnelle (développé à Amiens!) pour tous les agents de la DGFIP (dans les DiSI il remplacera donc Ines).

Enfin, présentation du programme des formations qui redémarrent après une période de calme covidien.

Actualités RH

De nombreux **apprentis** sont accueillis dans les différents ESI (Amiens 3, Caen 2, Rouen 2, Lille 1), c'est une opportunité pour certains de passer des concours ou postuler sur des emplois de contractuels.

La question de l'impact pour les maîtres de stage reste posée.

Concernant les **contractuels**, le tableau des emplois fourni ne les dénombre pas explicitement. La liste par service / site doit être fournie rapidement, détaillant les contractuels et les détachements d'autres administrations. C'est une demande récurrente de Solidaires depuis plusieurs années.

Il a été précisé qu'un contrat (1 ou 3 ans) n'est renouvelable qu'une fois.

Un point sur **le télétravail** a également été présenté : entre janvier et octobre 2022, 235 agents ont télétravaillé au moins 1/2 journée.

A noter qu'à ce jour, 33 personnes bénéficient d'un aménagement de poste pour raisons médicales :

au moins 1 jour en télétravail et pour 21 agents, 5 jours sur 5 ! Pour ces derniers, le maintien d'un lien professionnel ainsi qu'un accompagnement lors de la reprise en présentiel s'avèrent fondamental.

Le PAP (cf CHSCTS)

Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail (cf CHSCTS)

Le solde a été alloué aux ESI qui organiseront des moments de convivialité (Rouen, 25/11 à Lille, 30/11 à Caen, 9/12 à Amiens)

Sobriété énergétique et exemplarité des administrations de l'état (cf CHSCTS)

Présentation des nouvelles instances, mise en place des CSA (cf CHSCTS)

Pôle des services publics d'Amiens (cf CHSCTS)

QUESTIONS DIVERSES :

Solidaires a posé 2 questions concernant l'action sociale. La réponse nous sera communiquée rapidement.

► En application de la réglementation concernant la protection des données, la délégation ne peut plus obtenir les adresses mail personnelles des agents retraités (nouveaux et anciens) auprès du service des pensions. En effet, l'accord express du retraité est nécessaire pour communiquer cette information. Solidaires Finances a signalé cette difficulté lors du CNAS de juillet.

Dans l'attente d'une solution pérenne, nous avons sollicité la DISI pour que cet accord soit demandé par le service RH lors du dépôt d'un dossier de retraite et que les adresses de messagerie personnelle soient communiquées aux délégations du lieu de résidence.

Les retraités sont bénéficiaires de plein droit de l'action sociale du ministère (sorties, restauration, aides et prêts, service social, actions locales...). Sans possibilité de contact, il y a toutes les chances que ces retraités soient exclus de l'action sociale locale faute de pouvoir en être informés.

► Confirmation à demander concernant les CID excentrées : les délégations d'action sociale sont elles informées de la liste des agents (titulaires et contractuels) dans les CID excentrées. Les agents de ces CID sont-ils informés de toutes les actions locales de leur département (sorties, arbre de Noël...).

**Comme toujours, Solidaires est à l'écoute de vos remarques et interrogations.
N'hésitez pas à nous contacter**

*Vos représentants à ce CHS / CT :
Pascal OUICI, Sylvain CORNU, Laurent DEMOLLIENS*